



AGGLOMERATION DE FRIBOURG
AGGLOMERATION FREIBURG

N°5

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération

**Message en vue de l'approbation
des comptes 2008
de l'Agglomération de Fribourg**

Séance du Conseil d'agglomération du 4 juin 2009

TABLE DES MATIERES

I. Généralités

II Présentation des comptes 2008

1. Situation particulière de l'année 2008
2. Résultat et bilan
3. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes
4. Remarque

III Conclusion

Message du Comité d'agglomération au Conseil d'agglomération

(du 9 mai 2009)

5 - 2008-2011 : Message en vue de l'approbation des comptes 2008 de l'Agglomération de Fribourg

Monsieur le Président,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération,

I. Généralités

Le Comité d'agglomération a validé les comptes 2008 lors de sa séance plénière du 23 avril 2009. M. Albert Lambelet, membre du Comité et responsable du dicastère des finances et des ressources humaines, a présenté ces comptes à la Commission financière qui s'est réunie le 29 avril 2009.

II. Présentation des comptes 2008

1. Situation particulière de l'année 2008

Etant donné la constitution des organes de l'Agglomération de Fribourg au 30 septembre 2008, l'année 2008 est particulière. En effet du 1^{er} janvier au 30 septembre 2008 les comptes relevaient de l'Assemblée constitutive de l'agglomération, alors que du 1er octobre au 31 décembre 2008 ils relevaient de l'Agglomération.

L'Assemblée constitutive de l'agglomération avait mandaté l'ACSMS pour tenir les comptes en 2008. Aussi, le Comité d'agglomération vous soumet une présentation des comptes pour l'ensemble de l'année 2008 sur la base du budget adopté par l'Assemblée constitutive le 22 novembre 2007. En annexe, vous trouverez également les récapitulatifs correspondants préparés par l'ACSMS.

2. Résultat et bilan

	Comptes 2008		Budget 2008		Ecart budget
	Charges	Recettes	Charges	Recettes	
1. Administration					
Jetons de présence	51'781.90		25'400.00		
Forfaits Présidence			5'500.00		
Total Administration	51'781.90		30'900.00		68%
2. Administration Générale					
Salaires et charges sociales	230'161.95		238'400.00		-3%
Traduction	29'990.85		30'000.00		0%
Frais administratifs	51'207.20		40'000.00		28%
Etudes et expertises	12'288.85		60'000.00		-80%
Frais divers	418.80		10'000.00		-96%
Communication	75'029.15		60'000.00		25%
Informatique	0.00		10'000.00		-100%
Total Administration Générale	399'096.80		448'400.00		-11%
Total 1 +2	450'878.70		479'300.00		-6%
1. Participation financière					
Participation des communes		442'632.01		454'300.00	-3%
Participation du Canton		25'000.00		25'000.00	0%
Participation de la Confédération		0.00		0.00	
Autres Produits		107.70		0.00	
Total Participation financière		467'739.71		479'300.00	-2%
Excédent de produits 2008	16'861.01				

Le résultat financier de l'exercice 2008, dont les charges se montent à CHF 450'878,70 et les recettes à CHF 467'739,71, se solde par un excédent de produit de CHF 16'861,01.

Aucun investissement n'a été réalisé de sorte que seul le compte de fonctionnement a été activé.

La fortune estimée au 31.12.2008 s'élève à CHF 9'347,66. Ce montant a déjà été intégré dans la comptabilité de l'Agglomération Fribourg.

3. Explications sur les principaux écarts entre le budget et les comptes

Administration : les séances du Conseil d'agglomération ainsi que celles du Comité d'agglomération n'étaient pas prévues au budget de l'Assemblée constitutive, faisant ainsi dépasser ce compte de plus de CHF 20'881,90.

Administration générale : la différence majeure (-47'711,15) est à signaler au compte « Etudes et expertises ». En effet, les modifications apportées au Plan directeur d'agglomération suite notamment au départ de la commune de Tafers du périmètre provisoire ont été effectuées en 2009. Par conséquent, les charges pour ce compte en 2008 ont été plus faibles.

Participation financière : l'écart est expliqué par la participation corrigée de la commune de Tafers suite à sa sortie du périmètre provisoire de l'Agglomération.

4. Remarque

Le Conseil d'agglomération ayant validé le nouveau plan comptable de l'Agglomération dans le cadre de l'adoption du budget 2009, le Comité d'agglomération a souhaité également vous transmettre en annexe une présentation des comptes 2008 sur cette nouvelle base.

III. Conclusion

Le Comité d'agglomération propose au Conseil d'agglomération

d'approuver les comptes de fonctionnement de l'Agglomération de Fribourg pour l'exercice 2008 selon le projet d'arrêté annexé.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les membres du Conseil d'agglomération, l'expression de nos sentiments distingués.


AU NOM DU COMITE D'AGGLOMERATION
DE L'AGGLOMERATION DE FRIBOURG

Le Président :



René Schneuwly

La Conseillère scientifique :



Corinne Margalhan-Ferrat

Annexes :

- Récapitulatifs préparés par l'ACSMS : Bilan au 31.12. 2008 et Pertes et profits pour la période du 1.1.2008 au 31.12.2008 ;
- Présentation des comptes 2008 selon le plan comptable de l'Agglomération ;
- Projet d'arrêté.